



Bordeaux, le 3 décembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### A660 - RN250 - Gujan-Mestras - La Teste-de-Buch Amélioration de la desserte routière du Bassin d'Arcachon Sud

Les travaux de mise à 2x2 voies de la RN250 entre les carrefours de la La Hume et de Bisserié sur les communes de Gujan-Mestras et de La Teste-de-Buch sous la maîtrise d'ouvrage de l'État ont débuté en mars 2019. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'amélioration de la desserte routière du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A 660/RN 250, et sont financés à 100 % par la COBAS.

La première phase de ces travaux touche à sa fin. En effet, dans la nuit du 4 au 5 décembre 2019 sauf en cas de conditions météorologiques défavorables, il va être procédé au basculement de la circulation sur la chaussée nouvellement créée côté sud de la RN250.

Les travaux se poursuivront ensuite sur la chaussée nord existante actuellement sous circulation en vue de sa restructuration jusqu'à début mars 2020, sous réserves des conditions météorologiques. Ils seront complétés par l'aménagement paysager des abords et la réalisation d'une piste cyclable.

La mise en service du demi-échangeur prévu au droit du pôle de santé et de la bretelle d'évitement de giratoire de Bisserié par le sud-est seront concomitantes à la celle de la mise à 2x2 voies de la RN250.

Pendant toute cette seconde phase de chantier, la circulation sera maintenue sur la chaussée sud de la RN250 dans les deux sens de circulation (à 2x1 voie) à l'exception de quelques coupures programmées seulement de nuit. Des déviations seront mises en place à ces occasions.

Durant toute la durée des travaux la vitesse sera limitée à 50 km/h sur l'ensemble de la zone de chantier dans les deux sens.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance en respectant la signalisation temporaire, pour leur sécurité et celle des intervenants.

---

#### Contacts Presse :

*Sophie BILLA* : 06 07 62 05 99 / *Agathe NOUGUÉ* : 06 73 64 76 44

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde

Bureau de la Communication Interministérielle - Tél. : 05 56 90 60 18 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

Twitter @PrefAquitaine33 - Facebook @PrefetNouvelleAquitaine33

---